

Bachelor Universitaire de Technologie

GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS PARCOURS : GESTION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE (GC2F)

Le département GEA de l'IUT de Valence propose, dès la deuxième année du Bachelor Universitaire de Technologie (B.U.T.), le parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F) dans son offre de formations.

Ce parcours permet à des étudiant(e)s destiné(e)s à occuper des postes de responsabilité intermédiaire en qualité de collaborateur en cabinet d'expertise comptable et de comptable dans le service comptable et financier de tout type d'organisation (entreprises, associations, administrations). Il peut aussi travailler dans les services d'organismes financiers (banque, assurance).

Les étudiant(e)s sont constamment en contact avec des entreprises partenaires de l'IUT (stages, alternance, projets, conférences, SAÉ...).

Le parcours peut être totalement suivi **en formation initiale** (30 places par an) ou en **alternance** (20 places par an).

Admission

- 1^{ère} année B.U.T. GEA (ou autres spécialités moyennant acquisition de prérequis en gestion)
- D.U.T. GEA, GACO (ou autres D.U.T. moyennant acquisition de prérequis en gestion)
- BTS dans le domaine de la comptabilité et/ou de la gestion
- Titulaire du DCG
- L2 Économie et Gestion (ou autres L2 moyennant acquisition de prérequis en gestion)
- Possibilité de VAE
- Salariés titulaires d'un diplôme

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP 85), démarche gratuite à l'IUT de Valence.

La VAPP permet d'accéder à une formation universitaire sans avoir le diplôme requis en validant une expérience professionnelle, les formations suivies ou les acquis personnels.

L'IUT de Valence peut transmettre aux entreprises partenaires les CV des candidat(e)s admissibles mais il est fortement conseillé de chercher une entreprise. Ce choix sera soumis à l'approbation du ou des responsable(s) parcours.

Les admissions à l'IUT se font sur dossier puis entretien, réparties en 3 vagues de candidatures (de Mars à Septembre) via E-Candidat.

Pour en savoir plus ou candidater :
www.but-gea.fr/candidater
ou
www.iut-valence.fr/candidater-s-inscrire/

Poursuites études

- Licence, Master,
- Instituts d'Administration des Entreprises (IAE),
- Préparation au DCG / DSCG,
- Ecoles Supérieures de Commerce (ESC) et Ecoles de Management.

Enseignement

L'enseignement s'articule autour de **trois compétences communes et inhérentes à tous parcours de GEA**, permettant de favoriser (ou garantir) une meilleure interaction entre contenus de formation et mises en situation professionnelle :

Analyser
les processus
de l'organisation dans
son environnement

Aider à la prise
de décision

Piloter les relations
avec les parties
prenantes
de l'organisation

Au parcours GC2F s'ajoute **deux compétences spécifiques** métiers à découvrir, développer et à approfondir **jusqu'en troisième année** :

Produire l'information
comptable, fiscale
et sociale
de l'organisation

Evaluer
l'activité
de l'organisation

A la fin des trois années, un(e) étudiant(e) est capable de :

- Saisir puis contrôler les opérations courantes de l'entreprise jusqu'aux travaux d'inventaire et l'établissement des documents de synthèse,
- Caractériser les situations juridiques courantes relatives aux personnes, biens et entreprises, connaître la fiscalité des entreprises et des particuliers,
- Identifier les éléments du système d'information d'une organisation,
- Comprendre le cadre juridique et normatif lié à l'information financière,
- Analyser l'environnement interne et externe de l'entreprise, identifier les risques, recenser et mettre en œuvre les tests de révision comptable à effectuer, mettre en œuvre les principes de l'audit comptable et financier : repérer les anomalies et les risques, ...
- Organiser les dossiers de révision : recenser les éléments constitutifs d'un dossier de révision et les structurer,
- Utiliser les seuils de signification déclencheurs de contrôles, évaluer le risque de non détection d'anomalie,
- Repérer les cycles économiques au sein d'une organisation.

Bachelor Universitaire de Technologie

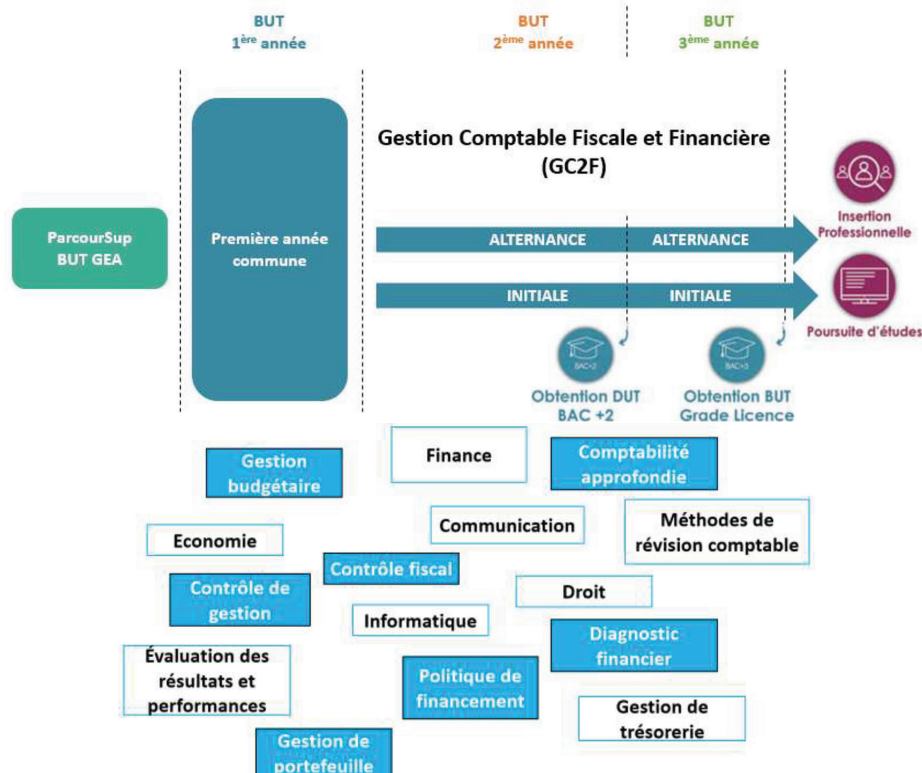
GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS PARCOURS : GESTION COMPTABLE, FISCALE ET FINANCIÈRE (GC2F)

Mise en situation professionnelle

- **Des stages en entreprise** sont organisés au cours de votre cursus afin de valider le Bachelor :
 - 8 à 12 semaines au cours des 4 premiers semestres, soit les deux premières années
 - 12 à 16 semaines au cours de la dernière année ou en alternance
- **Dès la première année** et tout au long des trois années de B.U.T., les Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ), ayant pour objectif « de développer et de mettre en œuvre chaque niveau de compétence » sont obligatoirement conduites par les étudiants(e)s ; elles sont souvent menées en étroite collaboration avec le tissu socio-économique local. Ces dernières sont accompagnées d'heures de « projet tutoré » (150 heures par an minimum) permettant à l'étudiant.e « de s'exercer à mettre en pratique les concepts enseignés dans le cadre de sa formation ».
- De l'alternance possible dès la 2^{ème} année, pour acquérir une expérience et des compétences de « terrain »
- Une formation reconnue et des compétences recherchées par les entreprises.

ParcourSup

E-CANDIDAT



En résumé :

- 1800 heures d'enseignements, encadrées par des équipes pédagogiques mixtes (Enseignants, enseignants-chercheurs et praticiens de la gestion)
- Des Situations d'Apprentissage et d'Évaluation (SAÉ) – mises en situation professionnelle
- 600 heures de projets tutorés (sur les trois années de B.U.T)
- 22 à 26 semaines de stages (sur les trois années de B.U.T)

Département GEA

51 rue Barthélemy de Laffemas - BP29 - 26901 Valence Cedex 9
Tél. 04 75 41 88 20

iutvalence-gea-secretariat@univ-grenoble-alpes.fr  www.iut-valence.fr

Débouchés professionnels

Le détenteur du Bachelor Universitaire de Technologie parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière exercera ses fonctions :

- Dans un cabinet d'expertise comptable et/ou de commissariat aux comptes, afin d'assurer, sous la responsabilité d'un expert-comptable, le suivi des dossiers d'une clientèle allant de la TPE à la PME pour des missions de révision contractuelle (assistant, débutant, puis confirmé),
- Dans une PME, afin d'assurer la direction du service comptable éventuellement avec le concours externe d'un expert-comptable (comptable puis chef comptable),
- Dans une grande entreprise, afin de seconder le directeur des services comptables et financiers. au sein d'un service comptable et financier d'une entreprise, association ou administration :

Il peut travailler en tant que (liste non-exhaustive) :

- Collaborateur junior en cabinet ou de commissariat aux comptes
 - Assistant ou collaborateur comptable
 - Agent, Contrôleur ou Inspecteur des finances publiques (sur concours)
 - Agent, Contrôleur ou Inspecteur URSSAF et autres organismes
 - Responsabilité comptabilité publique
 - Auditeur junior
 - Technicien comptable
 - Comptable clients
 - Comptable fournisseurs
 - Assistant contrôle budgétaire
 - Assistant contrôle de gestion
 - Etc.
- RNCP : 35375



contact

